



COMMUNIQUE DE PRESSE

Amélioration de la performance énergétique du parc locatif social : le Mouvement Hlm se réjouit de la mise en place de prêts à taux très réduit par le secteur du Bâtiment

L'Union sociale pour l'habitat se félicite du partenariat renforcé institué avec la profession du Bâtiment (FFB, CAPEB, FNSCOP), qui permet aujourd'hui de mettre en place des **prêts à taux très réduit** au bénéfice des organismes Hlm, afin de financer des travaux de rénovation thermique des logements les moins performants du parc social¹. Ces prêts sont rendus possibles par la mobilisation de fonds disponibles dans la branche. Ainsi, c'est un **engagement sans précédent du secteur de la construction et du bâtiment** qui voit le jour en faveur de la performance énergétique. Il se fonde sur une **coopération inédite** où les différentes professions s'épaulent mutuellement.

Au cours des dernières semaines, **l'Union a activement collaboré avec la profession et notamment la Fédération Française du Bâtiment, à la préparation de ce dispositif, qui vient compléter fort opportunément les mesures du Grenelle de l'Environnement, en visant d'autres travaux que ceux concernés par l'« éco-prêt logement social ».**

Ces opérations de rénovation viendront donc s'ajouter aux travaux que le Mouvement Hlm est d'ores et déjà en mesure d'engager en 2009-2010 pour réhabiliter 100 000 logements² dans le cadre de la « Convention sur la mise en œuvre du programme d'amélioration de la performance énergétique de 800 000 logements sociaux », qui a été signée le 26 février dernier avec Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Christine Boutin, ministre du Logement, et Chantal Jouanno, secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie.

« Ces prêts à taux bonifié vont nous permettre d'accélérer la mise en œuvre des travaux d'amélioration de la performance énergétique de notre patrimoine locatif. L'enveloppe prévue, de 100 millions d'euros, devrait nous permettre de financer 5 000 à 10 000 opérations de réhabilitation nouvelles. Ce sont autant de logements dont les locataires verront une amélioration de leur confort et une modération de leurs factures énergétiques », a déclaré Thierry Repentin, Président de l'Union sociale pour l'habitat.

Le saviez-vous ?

Grâce aux efforts des organismes, les consommations d'énergie des logements Hlm sont d'ores et déjà inférieures de 30% en moyenne à celles de l'ensemble des logements français. Ainsi, le parc Hlm, qui accueille 16% de la population, ne contribue aujourd'hui que pour 11% aux émissions de CO2 produites par le secteur résidentiel. La consommation énergétique moyenne du parc social public en énergie primaire est de 170 kWh_{EP}/m²/an contre 240 pour l'ensemble du parc résidentiel.

L'Union sociale pour l'habitat est l'organisation professionnelle qui représente quelque 800 organismes Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération des Offices publics de l'habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm, l'Union d'économie sociale pour l'accession à la propriété et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes de logement social).

Elle remplit trois missions :

- Un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique,
- Une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat,
- Une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles.

En 2008, l'Union sociale pour l'habitat s'est dotée d'un Projet ambitieux et fédérateur pour l'ensemble du Mouvement Hlm, à travers lequel celui-ci réaffirme avec force la spécificité de ses missions et de ses modes d'intervention.

Les organismes Hlm gèrent 4,2 millions de logement et logent plus de 10 millions de personnes. Animés par quelque 13 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 76 000 salariés.

Pour en savoir plus : www.union-habitat.org - Pour connaître le projet Hlm : www.projethlm.org

Paris, le 7 avril 2009.

Contacts : Nelly Haudegand / Christine Dalle - Direction de la Communication - Tél. : 01 40 75 78 00

¹ Dont la consommation annuelle d'énergie primaire est supérieure 230 kWh_{EP}/m²/an.

² Consommation ramenée à des valeurs inférieures à 150 kWh_{EP}/m².